



DUOS PÉDAGOGIQUES

propositions de répartition des domaines disciplinaires

À la suite de l'adoption des directives du 1^{er} février 2019 relatives aux duos pédagogiques, il est suggéré de possibles répartitions des domaines disciplinaires.

Les différentes propositions émanent de réflexions des représentants de l'animation pédagogique. Ses responsables sont à disposition pour des explications complémentaires, une intervention dans une classe ou une formation en établissement selon les besoins et les intérêts.

Français

Animation :

floriane.lathion@hepvs.ch (cyc 1) marie.claivaz@hepvs.ch (cyc1) romaine.anzevui@hepvs.ch (cyc 2)

Cycles 1 et 2

- Les enseignants doivent être très au clair sur les notions enseignées par l'un et par l'autre afin de donner du sens et faire des liens fréquents entre les différents domaines du français.
- L'enseignement du français doit être réparti sur tous les jours de la semaine. Les deux enseignants doivent donc enseigner le français.
- Les deux enseignants travaillent la communication et la structuration. Ils réalisent les articulations nécessaires. Ils profitent de chaque occasion pour faire des liens. Le FDL et le code sont au service de la communication (compréhension écrite et orale, production écrite et orale), dès lors les deux aspects ne peuvent être dissociés.
- La production écrite ne devrait jamais être dispensée lors d'une décharge ou laisser la responsabilité au plus petit pourcentage ! La production écrite devrait être dispensée par l'enseignant qui a le plus grand taux d'activité au sein de la classe afin de pouvoir faire un maximum de liens avec les autres domaines du français.

Cycle 1

- Possibilité de partager le FDL en deux pour les notions à enseigner en 4H: vocabulaire (étymologie, champs lexicaux : fonctionnement du mot) et grammaire – orthographe – conjugaison (fonctionnement de la phrase et liens entre les mots).
- Il faudrait éviter de :
 - cloisonner fonctionnement de la langue / lecture donc éviter qu'un enseignant travaille le FDL et l'autre la lecture,
 - cloisonner compréhension / production donc éviter qu'un enseignant travaille la compréhension et l'autre la production,
 - travailler sur deux albums en même temps.

Cycle 2

- Un seul genre de texte doit être travaillé à la fois. Quand cela s'avère possible, établir des liens entre les domaines du FDL et le genre de texte travaillé.
- Le vocabulaire devrait être toujours rattaché au texte car c'est dans le travail autour du texte que l'apprentissage du vocabulaire prend tout son sens. Ainsi, l'enseignant qui enseigne le vocabulaire devrait aussi enseigner la compréhension écrite.



Mathématiques

Animation :

dominique.lacombre@hepvs.ch (cyc 1) christian.moulin@hepvs.ch (cyc 2) simon.glassey@hepvs.ch (cyc 2)

Cycle 1

- Le programme ne doit pas être réparti en se partageant les « axes thématiques ».
- Il vaut mieux travailler en se répartissant les Apprentissages Visés (AV). De cette manière, les deux enseignants du duo connaîtront les cinq axes thématiques.
- Dans un axe thématique, il y a quatre ou six AV. Sur le document transmis (PPT des soirées de présentation), il est proposé un découpage dans lequel chaque enseignant travaille plusieurs AV se trouvant dans tous les axes thématiques.
- Un découpage précis n'est pas possible, car les duos n'ont pas tous les mêmes pourcentages de travail.
- Les rencontres régulières permettent aux enseignants de faire le point et de réfléchir ensemble sur la meilleure répartition des AV.

Cycle 2

- Les planifications sont adaptables en fonction des changements de calendriers scolaires.
- La répartition se fera par module (5-6H) ou par thème (7-8H)
- Les planifications proposent à chaque période plusieurs modules/thèmes en parallèle.
- La répartition doit tenir compte du taux d'engagement de chaque enseignant dans la classe.
- Lors de la répartition des modules/thèmes entre enseignants, il est nécessaire de respecter la chronologie des modules abordés.
- Par commodité, le cahier de calcul pourrait être géré par un seul enseignant. Avec la planification spécifique proposée dans le guide du maître, il est très simple de choisir une répartition par objectif d'apprentissage.
- Les planifications alternent les thèmes « géométriques » et les thèmes « numériques et opératoires ». Les 2 enseignants devraient aborder ces 2 catégories de thèmes.
- Le module 1 devrait être réparti entre les 2 enseignants.
- Les enseignants profitent de leurs rencontres régulières pour faire le point et se répartir les prochains modules.

Langues 2 et 3

Animation :

eveline.ziehli@hepvs.ch (cyc 2) michael.kaelin@hepvs.ch (cyc 2) christiane.clavien@hepvs.ch (cyc 2)

Idéalement, la L2 et/ou la L3 sont dispensées par le même enseignant.

Si une discipline, L2 ou L3, devait être dispensée par deux enseignants, ces derniers collaborent étroitement et le 2^e enseignant poursuit l'enseignement dispensé durant le cours précédent par le 1^{er} enseignant.

Il faut éviter de se partager les unités ou les compétences dans une même unité.

SHS - SN

Animation :

corinne.michellod@hepvs.ch (cyc 1) alexandre.solliard@hepvs.ch (cyc 2) christian.keim@hepvs.ch (cyc 2)

Cycles 1 et 2

- Les enseignants devraient être au clair sur les notions enseignées par l'un et par l'autre afin de donner du sens et faire des liens fréquents tout au long de la semaine et de l'année.
- L'enjeu fondamental des domaines SHS et SN est d'initier les élèves à des façons de penser, en se questionnant et en menant l'enquête à la manière du géographe, de l'historien et du scientifique. Les deux enseignants travaillent ensemble autour de l'acquisition d'une démarche d'enquête, d'une posture scientifique ou de chercheur.
- L'enseignement des SHS-SN peut être donné par un seul enseignant ou peut être partagé. En cas de partage, il semble adéquat qu'un enseignant se charge de l'histoire et de la géographie (questionnement sur la *société*, ses liens avec l'organisation de *l'espace*, ses

évolutions dans le *temps*) et le deuxième, les sciences de la nature (questionnement sur les *phénomènes naturels*).

Cycle 1

- Pour le bien des élèves, de leur motivation et de leurs apprentissages, chaque activité est si possible menée d'un tirant, en y consacrant les 135 minutes hebdomadaires. On évitera de mener une enquête dans chacune des trois disciplines en parallèle sinon les activités tirent en longueur et perdent tout leur sens.
- Si les branches sont réparties (un enseignant pour sciences de la nature = SN, l'autre pour histoire et géographie = SHS), il peut évidemment y avoir deux enquêtes simultanées.
- Quelques activités doivent être menées par un même enseignant, car il y a des liens à faire.
- Selon le pourcentage et les jours d'enseignement, il pourrait être adéquat de déléguer à un seul enseignant les 3 périodes histoire-géographie-sciences de la nature.
- Il pourrait être envisageable que les deux enseignants conduisent une même séquence en même temps. Par contre, cela implique une communication efficace entre les enseignants et une capacité de la part des élèves à faire un retour de ce qui a été travaillé lors de la séance précédente (ce qui peut être très formateur).
- Autre remarque : la grille horaire du cycle 1 permet une certaine souplesse d'organisation qui encourage les sorties sur le terrain, les enquêtes dans le quartier, la rencontre de témoins, etc.

Cycle 2

- Au sein du duo, une répartition pourrait être faite entre Sciences de la Nature – SN : 1 période par semaine en 5-6H et 1.5 en 7-8H – et Sciences Humaines et Sociales SHS : 2.5 périodes par semaine.
- Comme proposé pour le cycle 1, il est parfaitement possible de consacrer ponctuellement ou alternativement les 2.5 périodes/semaine soit à la géographie, soit à l'histoire, particulièrement si l'enquête proposée ou le module choisi est plus complexe.
- Au sein des SHS, il n'est pas recommandé de fractionner géographie et histoire, car on peut établir des liens précieux entre le programme d'histoire et celui de géographie.

AC&M

Animation :

danielle.salamin@hepvs.ch (cyc 1 et 2)

Les AC&M sont pris en charge par un des deux enseignants du duo.

Le choix de l'enseignant qui s'occupe de cette discipline se fait d'un commun accord entre les deux généralistes.

Il tient compte des goûts, des compétences, de la disponibilité des enseignants ainsi que de l'équilibre de la grille horaire.

A relever : Lorsqu'un enseignant généraliste désire se décharger du cours d'AC&M, la direction devrait veiller, pour l'intérêt des enfants, à attribuer le cours à un enseignant spécialiste.

Musique

Animation :

jean-maurice.delasoie@hepvs.ch (cyc 1 et 2)

1-2H

20 à 25 % du temps de travail pour les branches artistiques à se partager en deux : Les deux enseignants se partagent la partie musicale par des rondes des petits chants. Ils peuvent aussi se répartir la matière comme suit :

Enseignant-e A : Expression et technique (Structure départ, hauteur, structures rythmiques...),

Enseignant-e B : Expression et perception (développement de l'écoute).

Pour la suite du cycle 1 et le début du cycle 2 (3 à 6H)

90 min de cours / semaine. Possibilité de les répartir sur 20 min par jour ou bien deux fois 45 min :

Enseignant-e A : Expression et technique,
Enseignant-e B : Expression et perception.

- Expression : Chants, canons, Body percussion et petit instrumentarium,
- Technique : Différents frappés, lecture du code musical (dès la 4H), travail vocal,
- Perception : Ecoutes d'ouvres, connaissance des instruments.

Fin du cycle 2 (7-8H)

45 min de cours / semaine.

Propositions :

Option 1 (dans l'idéal)

Enseignant-e A : Expression (15 min),

Enseignant-e B : Expression technique et perception (30 min).

Option 2

Un-e enseignant- e : Expression technique et perception (45 min)

- Expression : Chants, canons, Body percussion et petit instrumentarium, boomwhackers, instruments fabriqués par les élèves, etc.,
- Technique : Différents frappés, lecture du code musical, travail vocal, etc.,
- Perception : Ecoutes d'ouvres, connaissance des instruments.

Éducation physique

Animation :

lionel.saillen@hepvs.ch (cyc 1 et 2)

Duo pédagogique et EPS / situations possibles

<i>Leçon 1 45 min</i>	<i>Leçon 2 45 min</i>	<i>Leçon 3 45 min</i>
Echauffement, Vivre son corps, s'exprimer, danser, etc. Courir-sauter-lancer Ou Se maintenir en équilibre, grimper, tourner, etc.	Echauffement, Vivre son corps, s'exprimer, danser, etc. Jouer	Echauffement, Vivre son corps, s'exprimer, danser, etc. Courir-sauter-lancer Ou Se maintenir en équilibre, grimper, tourner, etc. Et jouer
<i>Leçon 1</i>	<i>Leçon 2</i>	<i>Leçon 3</i>
		Piscine – Patinoire – Extérieur, autres, etc.
<i>Leçon 1 45 min</i>	<i>Leçon 2 90 min</i>	

En tenant compte des planifications annuelles (fiches EPS) une répartition judicieuse et pertinente de la matière doit être élaborée en début d'année scolaire (par semestre aussi possible).

A l'image des autres domaines-matières, l'ensemble des disciplines de l'éducation physique doit être enseigné ; au duo d'effectuer une répartition précise des thématiques pour toute l'année. Dans tous les cas, un échauffement adapté à la suite de la séquence s'avère nécessaire.

Arts visuels

Animation :

rene-pierre.clivaz@hepvs.ch (cyc 1 et 2)

Organisation :

Découpage obligatoire des Arts Visuels (AV) dans la grille horaire en 2 séquences séparées :

→ Une période AV liée à 2 périodes AC&M.

= un titulaire + spécialiste AV/AC&M (ou deux titulaires + spécialiste AC&M),

= souvent plusieurs groupes classe mélangés et répartis en groupes réduits et recomposés à l'occasion de cet enseignement.

→ Une période AV (à une demi-période pour les 7 H et 8 H).
= uniquement avec le titulaire,
= avec le groupe classe au complet.

Répartition :

La répartition au sein du duo se fait donc selon des critères multiples et forts différents, dans un regard pédagogique et/ou selon des *intérêts* plus personnels, en fonction de ...

... des aspirations et compétences de chacun,
... d'une *juste* répartition entre eux des branches principales et secondaires,
... d'une grille horaire hebdomadaire équilibrée et rythmée,
... des jours d'enseignement du collaborateur en charge de cette branche,
... de l'efficacité pédagogique de l'enseignement de la branche.

Selon ces critères et ces considérations, les enseignants en duo se répartissent entre eux les AC&M et les AV.

À privilégier

Veiller à établir un programme sur l'ensemble de l'année, voire à coordonner avec tous les enseignants du centre scolaire et ce au respect du PER,
Collaborer étroitement pour la gestion du matériel.